

Assemblée générale ordinaire du Club de la Presse de Bordeaux

jeudi 06 février 2020

Avec les 17 pouvoirs enregistrés et vérifiés à l'ouverture de l'AG, le quorum est atteint.

L'assemblée générale ordinaire débute à 10h40 dans les locaux du Club de la presse de Bordeaux.

1. Rapport financier, présentation des comptes par la DEC (Julien Porcarelli).

L'association présente un excédent de 3 114 € contre 4 899 € l'an dernier, soit une diminution de 1785€.

Le solde trésorerie réjouit l'assemblée générale. Il s'élève à 40 945€ contre 29 956€ en 2018.

Les fonds associatifs (cumuls de tous les excédents) représentent 36 787€ qui se répartissent ainsi : 20 237€ de valeur intégrée (sans droits de reprise), un report de 13 436€ et un excédent pour l'année de 3 114€.

Les recettes sont en hausse : 87 168€ contre 74 940€ en 2018 ; les charges sont de 80 956€ contre 70 652€ l'an dernier.

En 2019, grâce à une meilleure gestion des factures clients (rendue possible grâce à l'embauche de Leslie Meuraillon), le besoin en fonds de roulement a disparu, ce qui génère une différence de 7202€ par rapport à 2018. Rajouté à l'excédent évoqué plus haut de 3 114€, l'évolution de la trésorerie est de 10 988€ au jour de l'AG.

L'activité

421 adhésions. En 2019 le club a enregistré 421 adhésions : 121 journalistes, 30 acteurs de l'information, 174 communicants à titre personnel et 110 organismes et sociétés, 96 étudiants. Il y a eu 136 nouvelles adhésions. Le Club comptait 278 adhésions en 2018 et 385 en 2017.

Grâce à ce surplus d'adhésions, le Club a dégagé un solde positif de 14 963€ de plus que l'an dernier. Cela a permis de compenser la baisse des conférences de presse et de régie publicitaire.

Les frais de personnel représentent un peu moins de la moitié des dépenses. Au chapitre des dépenses toujours, les frais générés pour la soirée des 40 ans du Club au Musée Mer Marine, se sont élevés à 7287€.

En recettes, outre les bénéfices générés par les adhésions, les subventions accordées se montent à environ 35 000 € qui se décomposent en : 15 000€ de la Région, 13 538€ de la Métropole, 6500€ du département. Il est demandé à l'expert-comptable de proposer l'an prochain une estimation réaliste de la participation de la ville de Bordeaux, ce qui n'apparaît pas dans les comptes.

Selon Julien Porcarelli, il serait sage de diversifier les sources de revenus et de ne pas se baser uniquement sur les subventions. S'il a été constaté les bienfaits d'une embauche supplémentaire sur les adhésions, il faut pérenniser cette tendance.

Les subventions et une trésorerie au beau fixe assurent une marge de sécurité conséquente pour l'année en cours.

Le Trésorier du Club, Simon Barthélémy souligne à son tour l'importance des adhésions dans la bonne situation du Club et les raisons de cette santé financière énoncées plus tôt. Cela encourage le Club à se projeter dans l'avenir, en misant notamment sur les potentialités d'adhésions à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine.

Dans la discussion qui suit, il est suggéré de s'intéresser aux subventions européennes qui pourraient être accordées pour les activités et les projets.

2. Rapport d'activité (Jean Berthelot de La Glétais, Président)

Jean Berthelot de La Glétais rappelle les chantiers lancés (ou poursuivis) depuis son élection l'an dernier. Ils sont marqués par une ouverture sur l'ouverture sur la société, le grand public, avec une rencontre-débat au Club avec les Gilets jaunes, le travail entrepris avec les lycées et collèges, la participation au festival Fake news de Saint André de Cubzac ainsi que la table-ronde au Black History Month. Le prochain Printemps du Club sera aussi consacré à la thématique de l'ouverture, en collaboration avec la section escrime du Bordeaux Étudiants Club (BEC) qui organise les championnats de France d'escrime à la Patinoire de Mériadeck. Des contacts sont pris avec les associations sportives de l'agglomération.

Le Club s'est aussi saisi de débats de société, en appuyant nos consœurs dans leur travail, sur des questions ayant trait aux inégalités entre les femmes et les hommes. Le Club a initié un partenariat avec des avocats du barreau de Bordeaux, a consacré des groupes de parole mixtes et non-mixtes sur ces sujets. Le Club a aussi accueilli dans ses murs le collectif des Colleuses.

En 2019, une attention particulière a été portée aux collègues qui débutent dans la profession ou en situation précaire. Outre les permanences juridiques, le nombre des ateliers, les rencontres autour de la pige et des droits ont été augmentés. Un grand merci à Elsa Dorey et à la Tour des pige.

Remerciements dédiés ensuite à Laura Bonvalot, à Leslie Meuraillon ainsi qu'à l'équipe du conseil d'administration.

Pour mieux saisir les attentes, le Club a organisé les Forums des journalistes et des communicants, en attendant celui des acteurs de l'information. Ces Forums ont débouché sur des initiatives concrètes.

Toujours pour répondre aux attentes et pour renforcer les liens, le Club a renoué avec la tradition des Apéros mensuels, sans oublier les festivités autour des 40 ans du Club, l'exposition photographique, jusqu'à la fête du 6 décembre au Musée Mer Marine.

Pour ouvrir davantage le Club aux jeunes, les partenariats avec les écoles de journalisme (IJBA et l'EFJ) ont été amplifiés, tout en initiant celui avec l'ISCOM qui s'est créée depuis. Cela s'est traduit par la relance du Club Junior, à l'origine de la rencontre autour de l'entreprenariat dans les médias dernièrement.

Des défis attendent le Club dont celui des conditions d'étude du métier de journalisme, à l'IJBA. « Il y a dans cette École des étudiants qui ne savent pas encore s'ils pourront aller jusqu'au bout de leur scolarité pour des questions financières. » Se poser en observateurs « ne suffit plus. » Parce que le journalisme est un pilier de la démocratie, l'accès au métier ne peut être limité exclusivement qu'à ceux dont les parents peuvent financer leurs études, selon le Président du Club. Plusieurs actions ont été engagées pour lutter contre cet état de fait, dont un chantier avec le CLEMI et un autre avec la Chance aux médias qui aide les jeunes des quartiers défavorisés à se préparer aux écoles de journalisme. Dans cette perspective, le Club officialise à cette AG l'accord du conseil régional pour des initiations au métier du journalisme dans les lycées des zones sensibles de la région, sur le modèle de Sciences-Po.

Le Club s'apprête de lancer une Bourse du Club qui sera répartie entre les étudiants les plus précaires selon le niveau des rémunérations de leurs parents. La première action en ce sens, consiste à associer une ou un journaliste rédacteur ou rédactrice, ou photographe afin de proposer aux entreprises des portraits de leurs collaborateurs, dirigeants, clients... Ces portraits seront mis en avant sur le site du Club en précisant le cadre de cette mise en ligne. En échange, les entreprises verseront au Club une somme de leur choix, à partir de 500 €. L'intégralité de ces fonds ira aux étudiants les plus précaires. Parmi les autres idées allant dans ce sens, un festival, une vente aux enchères.

Pour relever tous ces défis, le Club a besoin de l'engagement de ses adhérents, ne serait-ce qu'à raison d'une heure par mois pour soulager celles et ceux qui s'investissent et, surtout, pour impulser une dynamique.

Le secrétaire général ajoute qu'en application de l'article 2 de ses statuts qui stipulent que le Club se propose d'accueillir tous les journalistes français et étrangers, en facilitant leur séjour et leur mission, une cagnotte va bientôt être lancée via l'association Helloasso (à laquelle le Club est

adhérent) en soutien à un journaliste de Guinée Conakry, Marcel Tolno, réfugié en France pour sa sécurité.

3. Élections au conseil d'administration

Quatre postes de journalistes étaient à pourvoir ainsi qu'un poste créé d'acteurs et d'actrices de l'information.

Se présentent : Anne-Sophie Novel, Florian Laval, Marion Ruaud, Lysiane Larbani et Gabriel Taïeb. Alexandre Marsat et Philippe Loquay, sortants, se représentent au conseil d'administration.

Les candidat.e.s sont élus à l'unanimité.

Côté étudiants : Pauline Achard et Juliette Pierron sont élues à l'unanimité.

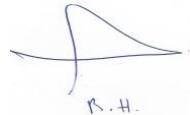
Fin de l'assemblée générale ordinaire à 12 h30.

Le conseil d'administration se retire et procède à l'élection du bureau. Il est créé un troisième poste de vice-présidence.

Le président, Jean Berthelot de La Glétais



Le secrétaire général, Richard Hecht


R. H.

Le conseil d'administration**Président**

Jean Berthelot de La Glétais

Vice-Président.e.s

Philippe Loquay

Alexandre Marsat

Anne-Sophie Novel

Secrétaire général

Richard Hecht

Secrétaire général adjoint

Quentin Guillon

Trésorier

Simon Barthélémy

Trésorière adjointe

Ariane Puccini

Membres actifs

Loïs Clément, Lætitia Langella, Lysiane Larbani, Florian Laval, Frédérique Lehmann, Marion Ruaud (journalistes).

Membre Acteurs/actrices de l'information

Gabriel Taïeb

Membres associés

Magali Bignon, Guillaume Petit (communicants).

Membres étudiants

Pauline Achard, Juliette Pierron (suppléante) (journalisme), Cléolia Clergé (communication).

Club junior

Clément Bouynet

Chargés de mission

Jean-Pierre Spirlet : Séniors

Florian Laval : Médias